

BUDGET 2019, DES MESURES CONCRÈTES AU SERVICE DE TOUS



Notre budget 2019 est plus que jamais un budget de résistance contre l'austérité. Après 5 années de reculs successifs de l'État, nous avons dû bâtir pour la

première fois dans l'histoire de notre ville un budget sans aucune DGF, ce fonds créé avec les grandes lois de décentralisation, et qui servait à compenser le transfert de certaines missions de l'État vers les communes. Soucieux de préserver votre pouvoir d'achat, nous avons fait le choix à nouveau de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux et de maintenir des tarifs bas à toutes nos prestations.

Malgré tout cela, grâce à une gestion volontariste et rigoureuse, tous les champs de l'action locale continueront à bénéficier d'un haut niveau de service public. Enfance, petite enfance, jeunesse, soutien à la culture et au sport, solidarité envers les retraités, les personnes isolées ou victimes de la précarité, mais aussi entretien des bâtiments publics, des espaces verts et des voiries... Notre budget traduit la mise en œuvre d'une politique locale ambitieuse, au service de tous les Chevillais.

Stéphanie DAUMIN
Maire de Chevilly-Larue

Dans un contexte national de vives tensions et de montée des inégalités, le budget de la commune voté par le Conseil municipal le 7 février dernier répond à un double objectif : maintenir et développer le service public local sans augmenter les taux d'imposition, pour préserver les ressources des ménages qui subissent par ailleurs une pression de plus en plus forte.

Ce budget 2019 porte l'ambition d'offrir à chaque Chevillais des services et équipements utiles au quotidien. Il se conjugue au présent et au futur : maintenir un haut niveau de service public et poursuivre une politique ambitieuse d'investissement.



POUR

27 / Groupes Communistes et partenaires / La France Insoumise / Socialistes unitaires / Générations écologiques et solidaires / Non-inscrits et Citoyens

CONTRE

4 / Groupe les Républicains, UDI, Divers droite

1 / Groupe Faisons avancer ensemble Chevilly-Larue

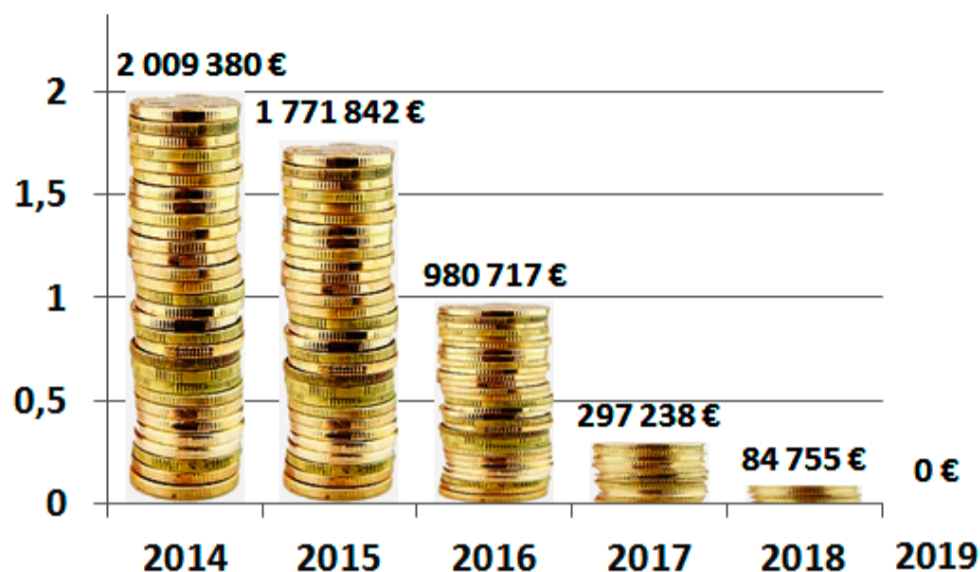
Le service public, c'est :

- Un acte de solidarité quotidien en faveur des Chevillais grâce à des services utiles, pratiques facilitant la vie de tous les jours.
- Un point d'appui et un rempart social pour tous.
- Un soutien à l'emploi et l'activité économique grâce aux travaux dans les bâtiments et sur l'espace public.

Le budget s'élabore de façon concrète et permanente au fil de l'année, irrigué par les rencontres qui font la vie de la démocratie locale (conseils d'école, rencontres sportives, réunions associatives, rencontres et réunions de quartier et, cette année, j'aime ma ville, je participe et la plateforme et Mon avis citoyen...).

ÉQUILIBRER LE BUDGET : UNE ÉQUATION DE PLUS EN PLUS DIFFICILE À RÉSOUDRE !

POUR LA PREMIÈRE FOIS, **UN BUDGET SANS DOTATION DE L'ÉTAT**



Pour la première fois depuis la décentralisation, la commune ne percevra pas de dotation globale de fonctionnement (DGF), un concours financier versé par l'État aux collectivités locales qui permettait d'accompagner les transferts de services et d'assurer en partie leur fonctionnement (ex. état-civil, passeport, carte nationale d'identité, école...). Soit une perte cumulée de 11 M d'€.

Si on ajoute 16 M d'€ de prélèvement obligatoire de la péréquation, le manque à gagner cumulé pour la commune s'élève à 27 M d'€ entre 2014 et 2019.

RÉSISTER ET AGIR SUR TOUS LES LEVIERS, **MAINTENIR LE FOISONNEMENT LOCAL.**

La Municipalité refuse de faire payer les Chevillais à la place de l'État.



D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX

Un choix de la Municipalité pour ne pas amputer davantage le budget des familles. Depuis toujours, Chevilly-Larue se place parmi les villes ayant les taux d'imposition les plus du bas Val-de-Marne.



UNE AUGMENTATION DES TARIFS COMMUNAUX EN DESSOUS DE L'INFLATION

Tous les Chevillais bénéficient du service public local (restauration, médiathèque, entretien des rues, des espaces verts, des équipements sportifs...) sans en payer le coût réel même au tarif maximum.

Même au tarif maximum, les Chevillais ne paient pas le coût réel du service.

Coût repas tout compris RH + frais de fonctionnement hors fluide : 8 €.

Quotient le plus haut :
3,23 € et le plus bas 0,48 €.

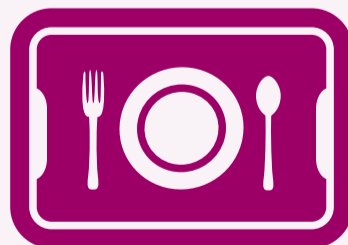
Au total :
344 283 repas préparés en 2018.



PAS DE BAISSÉ DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chevilly-Larue a besoin de ses associations pour être une ville à vivre. Montant des subventions pour 2019 : 2,65 M d'€.

Les associations participent à des politiques culturelles, sportives, en faveur du lien social mais aussi à l'insertion par l'emploi ou à la solidarité aux Chevillais les plus fragiles.



COMMENT, DANS CE CONTEXTE, MAINTENIR LE CAP D'UN HAUT NIVEAU DE SERVICE PUBLIC ?

UNE ANTICIPATION DE LA SITUATION DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Pour faire face à la poursuite de la politique d'austérité de l'État, la seule modernisation et les réorganisations des services publics locaux ne suffisent plus à compenser ces postes.

La Municipalité se voit contrainte de réduire et/ou de supprimer certaines actions locales :

- étalement dans le temps des investissements (les sommes consacrées aux gros travaux dans

les équipements publics, pour les voiries et les espaces verts, sont réparties sur plusieurs années.

- réduction de certains budgets de fonctionnement tout en préservant la qualité du service.

LES CHIFFRES CLÉS D'UN BUDGET DE 52,7 M D'€



38,6 M € POUR FONCTIONNER

déduction faites des dépenses de péréquation (3,34 M) et le reversement de la taxe sur les ordures ménagères (2M).



8,7 M € POUR INVESTIR

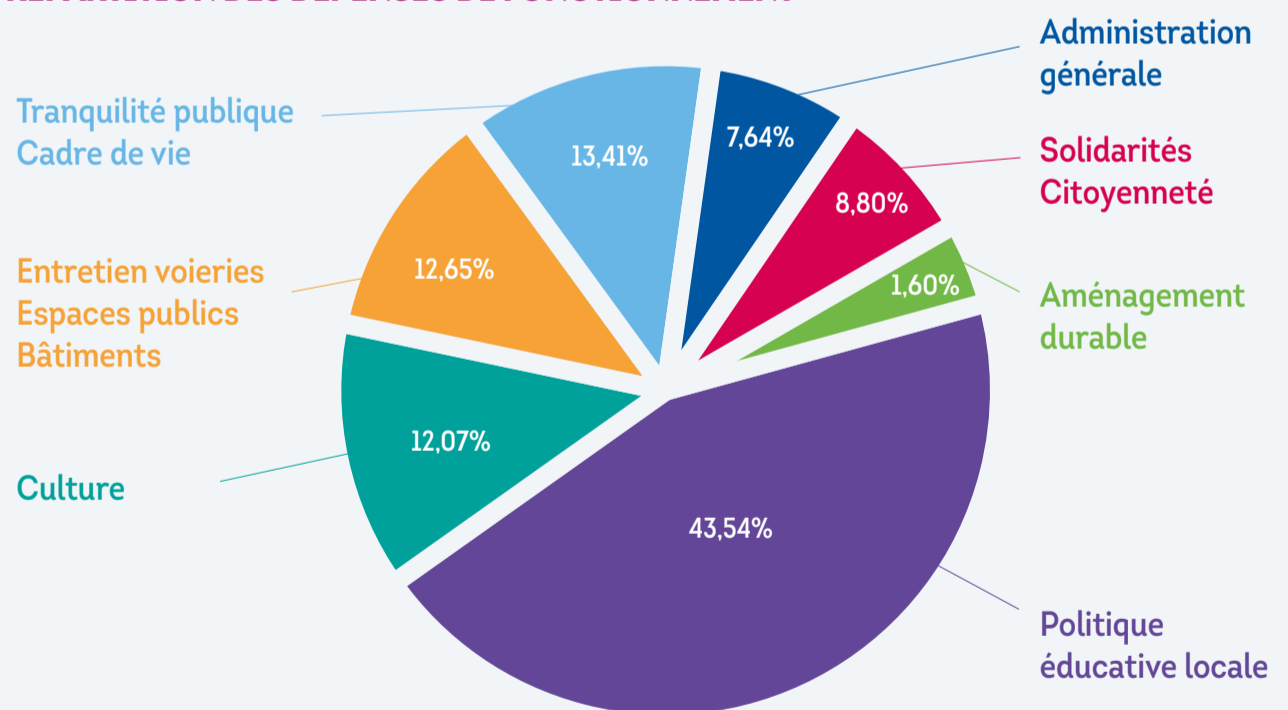
DONT



2,65 M € POUR SOUTENIR

les associations

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les services à la population de proximité, le fil d'Ariane de l'action municipale.

GARDER LE CAP : UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE, TOURNÉE VERS L'AVENIR.

La réussite des jeunes Chevillais, le soutien aux familles pour la garde des enfants à la crèche et/ou au centre de loisirs, l'aide à l'autonomie des anciens sont autant de services qui témoignent de la volonté de la Municipalité de mettre au cœur de son action le soutien aux Chevillais à tous les âges de la vie.

Que serait leur vie sans le service public au cœur de leur ville. Chaque action développée est pensée, réfléchi en termes d'utilité et d'efficacité avec et pour les Chevillais.

MAINTENIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ

« Contrairement aux idées parfois véhiculées, le service public n'est pas un coût. Il est au contraire un bien commun vecteur d'égalité et d'équité. C'est un investissement au présent et au futur »

Un agent municipal (ATSEM) dans chaque classe de maternelle pour améliorer le confort des tout-petits. **1,3 M €/an.**

La culture est un élément indispensable de richesse et d'émancipation. Rendre les lieux culturels accessibles à tous, c'est faciliter l'accès à la découverte ; en somme une mesure de justice sociale. **Accès gratuit à la médiathèque** pour les Chevillais. **Tarif accessible** au cinéma et au théâtre André Malraux, au conservatoire de musique et de danse et aux arts plastiques.



La piscine municipale récemment rénovée enregistre déjà une forte augmentation de fréquentation offrant un espace de loisirs, d'apprentissage et de pratique sportive remarquable. **+ de 2,5 M € investis.**



CADRE DE VIE ESPACE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : 3,25 M €

La municipalité entend apporter autant de soin à l'entretien de la commune que celui qu'elle porte aux services à la population. Assurer le confort des déplacements (vélos, piétons, véhicules...), entretenir les routes et trottoirs, fleurir la ville pour lui donner un visage accueillant, sont autant de services qui font de Chevilly-Larue, une ville à taille humaine.



PRÉVENIR, DISSUADER, SÉCURISER

Face au retrait progressif de l'État en matière de sécurité intérieure, les incivilités et délits du quotidien sont de moins en moins jugulés. L'équipe municipale s'est engagée à doter la ville d'une **police municipale.**

600 000 € en année pleine dont personnel (appuyé en partie sur un redéploiement de l'actuel effectif des agents de surveillance de la voirie publique), véhicules, équipements spécifiques et informatique.

+ Dispositif de vidéo-protection (79 caméras) des bâtiments municipaux : **100 000 €** par an depuis 2015.



DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ENTRETENUS (ÉCOLES, GYMNASES, CRÈCHES, FOYERS DES ANCIENS...) : 400 000 €

Accueillir les Chevillais dans des lieux conviviaux et fonctionnels, cela signifie d'abord investir chaque année dans le **patrimoine communal** qui compte 60 bâtiments pour une surface totale de 70 000 m² dont **62 500 m²** sont conçus pour recevoir la population (réfection partielle de l'ancienne mairie, nouvel éclairage du gymnase au Parc des sports, etc.).

C'est également investir dans **les écoles** qui verront cette année le câblage informatique se poursuivre pour relier les groupes Pierre et Marie Curie et Pasteur (avant Paul Bert A l'an prochain) pour des classes connectées au Haut Débit. Des travaux d'embellissement et d'amélioration du confort acoustique sont également prévus dans les salles de classe, ainsi que la réfection de l'étanchéité de l'école Salvador Allende, entre autres.

LES INVESTISSEMENTS 2019



- **Nouvelle maison pour tous 2.5 M €**
- Installation de bornes d'apport volontaire des déchets ménagers dans le quartier Sorbiers Saussaie en lieu avec l'EPT (Inter communalité) : **1,4 M €**



- Une plan d'insonorisation des réfectoires : **40 000 € / réfectoire**



- Investissement pluri annuel pour la rénovation de la salle du théâtre : **100 000 €/an**
- Études pour la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier Bretagne



- Nouveau terrain de rugby et son club house (pris en charge par le syndicat de gestion) et construction d'une salle familiale pour les Chevillais amortie sur plusieurs années dans le quartier Larue : **80 000 €** cette année. Coût total : **1 M €**
- Et aussi, une nouvelle crèche départementale (projet du Conseil départemental du Val-de-Marne) dans le quartier Bretagne

Le saviez-vous ?

À propos de la dette : *7,8 ANS

C'est la capacité de désendettement de la commune, rapporté à l'excédent brut, c'est-à-dire le temps qu'elle mettrait à rembourser la totalité de son emprunt. Une durée bien inférieure à celle maximale prescrite en application de la loi de programmation pour les finances publiques 2018-2022, qui est de **12 ans**.

*Le budget communal est annuel

*Obligation de voter un budget équilibré (dépenses = recettes)

PAROLE D'ANDRÉ DELUCHAT

MAIRE ADJOINT AUX FINANCES



Ce budget 2019 marque une lente érosion des ressources de la commune depuis 2 ans (- 0,7% cette année) captées d'un côté par la Métropole du Grand Paris pour l'évolution de la fiscalité économique et de l'autre par aucune participation financière de l'État pour les tâches régaliennes que notre ville accomplit en son nom. L'État est comme le coucou qui profite du nid des autres. Avec un prélèvement de 3,3 millions d'€ pour la solidarité entre communes et un encaissement-reversement de 2 millions d'€ de TEOM au territoire, nos ressources réelles sont de 37,9 millions d'€ quasi-équivalentes à celles de 2011 (37,7 millions d'€). Et pourtant l'inflation et les besoins de services des Chevillais ne cessent de progresser. Soucieux du pouvoir d'achat, les impôts locaux n'augmentent pas et les tarifs des services sont au plus bas. Aucun Chevillais ne paie plus de 50% du prix du coût du service. Pour répondre à une telle équation, c'est grâce à une gestion prospective et au prix d'efforts considérables que le niveau de service public et de soutien aux associations est préservé. Nous sommes à la croisée des chemins. Contraindre les communes à maigrir donc à s'appauvrir, comme le souhaite l'État, casserait le fil de la solidarité et du lien social qui est pourtant notre raison d'être au quotidien.